

Les subsides

M. Allmand: Ce qu'il y a de mal à cela? De nombreux emplois auraient été créés de toute façon et ne compteraient pas dans le programme du gouvernement. Si nous comptons les emplois créés en vertu du programme du gouvernement, c'est vrai, car auparavant dans le cadre d'Été Canada, nous pouvions financer uniquement des groupes de bénévoles. Bien entendu, en vertu de ce programme nous financerons plus d'emplois, mais une foule d'emplois dans le secteur privé auraient été créés et j'en ai une preuve certaine dans ma propre circonscription.

En second lieu, si comme le prétend le député, la croissance devrait avoir lieu dans le secteur privé, et je suis d'accord avec lui, mais j'ai toujours cru après avoir écouté les propos ampoulés des députés d'en face que le secteur privé devrait demeurer privé. Le premier ministre a déjà déclaré: «N'essayons pas de régler le problème à coup d'argent.» Le secteur privé devrait demeurer ce qu'il est. Je croyais que les gros qui évoluent dans le marché de la libre entreprise n'avaient pas besoin de l'aide du gouvernement. Nos maigres ressources devraient aller à ceux qui ne sont pas dans l'entreprise privée. J'appuie certes l'entreprise privée, mais je ne crois pas que nous devrions procéder de cette façon et changer la vocation de l'entreprise privée en utilisant les deniers publics sous de mauvais prétextes.

[Français]

M. le vice-président: Le débat se poursuit avec l'honorable ministre d'État (Jeunesse)(M^{me} Champagne).

L'hon. Andrée Champagne (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte cet après-midi de parler avec joie de réalisations du gouvernement en matière de création d'emplois et des initiatives visant les jeunes et, en particulier de Défi 86.

[Traduction]

Je dois reconnaître que le député de Windsor—Walkerville (M. McCurdy) s'est vraiment dépassé dans la motion qu'il nous a présentée aujourd'hui. J'ai vraiment l'impression qu'il a employé tous les mots passe-partout qu'il connaissait et qui pourraient facilement donner à entendre qu'il est contre la création d'emplois pour les jeunes, et non le contraire, à tel point qu'il a jugé bon d'apporter à sa motion certaines corrections. Son collègue, le député de Regina—Est (M. de Jong), a également dû nous prier de ne pas croire que le député de Windsor—Walkerville désapprouve la création d'emplois.

Dans sa motion, le député passe du coq à l'âne. Il aurait intérêt à suivre le conseil de David Lloyd George d'après qui ce qu'il y avait de plus dangereux au monde, c'était de vouloir traverser un gouffre en deux bonds. Or le député a fait deux ou trois de ces bonds dans sa motion d'aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, je tâcherai d'interpréter de mon mieux le message qu'il semble vouloir nous transmettre, même si, à première vue, on a l'impression qu'il condamne les jeunes qui dénichent des emplois dans le secteur privé. Est-ce là le message qu'il cherche à communiquer à nos jeunes? Est-ce mal vu de nos jours de travailler dans le secteur privé?

M. Orlikow: Si c'est un emploi inutile, oui.

Mme Champagne: Vouloir créer des emplois d'été pour le plus grand nombre d'étudiants est-ce là un objectif condamnable?

M. Allmand: Il faut parler de création d'emplois subventionnés dans le secteur privé, et non pas simplement de création d'emplois.

[Français]

Mme Champagne: Monsieur le Président, dans la première partie de sa motion, le député s'en prend à la façon dont le gouvernement administre les programmes de création d'emplois, critique manifestement injustifiée si on s'en tient aux faits. Des emplois, il y en a eu de créés comme jamais auparavant depuis que le gouvernement a été formé en septembre 1984, dans chaque province et, en tant que ministre à la Jeunesse, je me réjouis plus particulièrement du fait que depuis septembre 1984, presque 100,000 emplois ont été créés pour les jeunes. A mon avis, c'est un chiffre qui contraste assez bien avec la perte de 285,000 emplois dans ce même groupe sous l'administration libérale, et cela on ne veut pas l'entendre.

[Traduction]

Dans le seul mois d'avril, 52,000 nouveaux emplois ont été créés pour les jeunes et le taux de chômage a baissé pratiquement d'un point. C'est cela, la création d'emplois. Il est vrai qu'un grand nombre de nos jeunes, en fait, un trop grand nombre, n'ont pas d'emploi, mais ils n'ont pas renoncé à en trouver un. Bien au contraire, comme nous l'apprenaient les résultats d'une enquête, publiés le 7 janvier 1986 dans la revue *Maclean's*, la jeunesse d'aujourd'hui n'est pas désillusionnée. Elle ne désespère pas et sait très bien ce qu'elle veut. Elle a adopté une attitude pragmatique à l'égard des défis qui l'attendent.

[Français]

L'enquête, monsieur le Président, démontre que plus de 80 p. 100 des répondants sont d'avis qu'il faut compter davantage sur l'initiative et les capacités personnelles plutôt que de s'en remettre totalement au gouvernement, notamment quand il s'agit d'emplois. Il est évident que les députés de l'Opposition comprennent mal le message des jeunes, qu'ils ne prennent pas soin de les écouter, ou alors, comme on l'a vu encore en fin de semaine dernière, ils ne sont pas présents lorsque la jeunesse parle.

Le gouvernement a prouvé l'été dernier qu'il était à l'écoute des jeunes. Le programme innovateur d'emplois que nous avons mis en oeuvre pour eux a connu un succès retentissant. Défi 85 a permis de créer plus de 100,000 emplois aux étudiants canadiens, soit une augmentation de presque 20 p. 100 comparativement à l'année précédente, et non seulement on a créé plus d'emplois, mais des emplois qui avaient plus de qualité. D'abord, dans l'optique des employeurs, les emplois répondaient aux besoins de l'industrie locale; dans celle des étudiants, ils offraient des possibilités de formation axée sur la carrière.

● (1630)

[Traduction]

Cet été, le gouvernement poursuit sur ce fructueux chemin avec Défi 86. Nous avons aussi mis à profit les leçons de l'an dernier, et amélioré les programmes grâce aux évaluations et aux commentaires des associations d'affaires, des organisations étudiantes, des groupes communautaires et des représentants élus à tous les niveaux. Comme en 1985, les six programmes Défi sont conçus en fonction du plus grand éventail possible